

Blois, le 10 janvier 2023

PHILIPPE GOUET EXPOSE SA VISION POUR LE DÉPARTEMENT À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DE SES VŒUX AUX LOIR-ET-CHÉRIENS

Lundi 9 janvier s'est tenue, à la Halle aux Grains, à Blois, la cérémonie des vœux 2023 du conseil départemental de Loir-et-Cher. À cette occasion, le président Philippe Guoet est revenu sur les temps forts de l'année passée et a exposé les perspectives à venir à partir de 2023.



En présence de Marc Fesneau, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, de François Pesneau, préfet de Loir-et-Cher, des élus locaux et de près de 600 invités, Philippe Guoet a présenté les quatre axes stratégiques majeurs qui constituent le socle du projet d'administration de la mandature actuelle. En 2022, le conseil départemental a en effet élaboré un projet de mandat intitulé « **Le Loir-et-Cher en Action** » qui a pour objectif de construire de manière concrète et précise l'avenir du territoire selon quatre axes : **un Loir-et-Cher plus attractif, plus durable, plus innovant, et plus solidaire.**

1. Rayonnement culturel et sportif : une année 2023 dans la continuité de 2022

Doté d'un patrimoine naturel, culturel, historique, géographique, cynégétique, gastronomique ou encore viticole d'une exceptionnelle richesse, le Loir-et-Cher attire chaque année des millions de visiteurs. Le conseil départemental investit fortement dans l'amélioration de l'accueil de ces derniers et dispose, avec les Loir-et-Chériens, d'ambassadeurs de tout premier ordre pour promouvoir les atouts du département. En témoigne le succès, pour la sixième année, de l'opération « **Une Journée**

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)



aux châteaux » à laquelle ont participé plus de 28.000 habitants du Loir-et-Cher et qui sera reconduite en 2023.

En terme d'attractivité culturelle, le succès des initiatives lancée en 2022 comme le week-end tout en musique des « **Musicales 41** » en septembre dernier et le festival baptisé « **Les Estivales 41** » – organisé en juillet et en août dans les 15 cantons du département – motivent la reconduction de ces manifestations en 2023. Dans cette même logique de diffusion de la culture au plus près des territoires, « **CLAP 41** », nouveau dispositif de programmation d'offre cinématographique, propose cette année des projections gratuites dans 41 communes du Loir-et-Cher éloignées d'un cinéma de proximité. Partenaire, en 2022, du **Chambord Live** avec le chanteur **Sting**, le conseil départemental sera également présent au domaine nationale de Chambord pour l'organisation du concert exceptionnel d'**Imagine Dragons** le 8 septembre prochain.

Partenaire fidèle et historique de l'**ADA Blois Basket**, le département est fier d'avoir vu en 2022 l'équipe accéder à la catégorie de la **Betcliv Elite**. Cet engagement sportif se poursuivra cette année et s'élargira à une autre discipline. En effet, en parallèle de la coupe du monde de rugby qui se déroulera en France en 2023, le Loir-et-Cher accueillera le premier tournoi mondial de rugby scolaire. Cette évènement rassemblera près de 700 jeunes, garçons et filles de moins de 15 ans, de 24 pays et de tous les continents qui fouleront les pelouses des terrains de rugby de Pontlevoy du 2 au 7 septembre prochain. Par ailleurs, dès cette année 2023, le département, au-travers du « **Relais de la flamme** », du label « **Terre de Jeux 2024** », des « **classes olympiques** » ou encore de la « **Team 41** » sera fortement mobilisé pour préparer les **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**.

2. L'accès à la santé et la prévention de la perte d'autonomie : premières priorités du mandat

Le conseil départemental consacrera **25 millions d'euros en 6 ans** au grand plan d'action intitulé « **Le 41 en Bonne Santé** » voté en mars 2022, destiné à la lutte contre les déserts médicaux et à la diversification de l'offre de soins de qualité et de proximité. *Be LC*, l'agence d'attractivité du conseil départemental, joue un rôle fondamental pour attirer et accompagner l'installation dans le département des professionnels de santé ainsi que de leurs conjoints.

La lutte contre l'isolement, la prévention de la perte d'autonomie, l'accompagnement des plus vulnérables, l'aide sociale à l'enfance, le retour à l'emploi sont les préoccupations quotidiennes pour les services du conseil départemental qui, en qualité de chef de file de l'action sociale, consacre 60% de son budget au domaine des solidarités. Ainsi, en 2022, la **conférence des financeurs du Loir-et-Cher** a permis de retenir de nombreuses actions visant à lutter contre l'isolement social grâce à des animations intergénérationnelles ou encore des ateliers d'initiation au numérique.

En 2023, dans une volonté de simplification et une meilleure prise en charge des usagers, la **création de la Maison Départementale de l'Autonomie** permettra une coordination efficace des politiques publiques à destination des personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap.

3. Aménager le territoire pour la sécurité des usagers et dans le respect de l'environnement

Dès 2020, le conseil départemental avait pris la mesure de l'urgence climatique en élaborant une stratégie de développement durable dénommée « **Agenda 2030** » régulièrement mise à jour. Dans le cadre de cette politique de promotion des énergies renouvelables, d'ici à 2026 ce sont 19 de nos bâtiments départementaux – dont les toitures des collèges publics – qui seront équipés de panneaux

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](http://departement41.fr)



photovoltaïques, afin de compenser à 100% la consommation électrique de ces établissements.

Pour répondre à ces enjeux environnementaux, le conseil départemental a également mis en place une politique de mobilités douces visant à améliorer le quotidien et la sécurité des Loir-et-Chériens. Cette politique s'est notamment matérialisée en 2022 par l'ouverture de la **voie verte entre Blois et Molineuf**. En 2023, d'autres liaisons domicile-travail ou touristiques verront le jour comme celle **entre Muides-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan, entre Blois et Fossé, ou encore entre Morée et Saint-Hilaire-la-Gravelle**.

L'entretien des routes et des ouvrages d'art pour assurer la sécurité des usagers de la route (automobilistes, cyclistes, piétons ...) est une mission structurante du conseil départemental. Ainsi le conseil départemental a, par exemple, pris en charge l'intégralité des travaux de renforcement de la structure ainsi que la réfection de la voirie du **pont Charles de Gaulle**, axe stratégique le plus fréquenté du département. Prévu pour une durée d'un an, le coût de ce chantier est estimé à un montant global de près de 7 millions d'euros.

Le conseil départemental est par ailleurs engagé dans la préservation de la biodiversité au-travers des opérations « **Arbres et Haies 41** » ou encore « **Le 41 par nature** », et contribue à la mise en valeur de la faune et de la flore en proposant de nombreuses activités autour de ses **vingt-huit Espaces Naturels Sensibles**.

4. Préparer l'avenir et miser sur la jeunesse

Permettre aux **13.300 collégiens** répartis sur les **26 collèges publics** du territoire d'étudier dans les conditions les plus optimales, de faciliter l'acquisition des connaissances et de veiller à leur épanouissement personnel constitue une priorité du conseil départemental.

Cette volonté se matérialise par un ambitieux programme de rénovation engagé au rythme d'un collège par an, afin de mettre en adéquation les infrastructures avec les enjeux pédagogiques actuels. Le **collège de Bracieux** a ainsi été inauguré en 2022 après 2 ans et demi de travaux de restructuration et un investissement de 9 M€. Ces aménagements ont notamment permis de réduire la consommation énergétique du bâtiment et de l'adapter aux nouveaux usages du numérique. Cette politique se poursuit en 2023 avec la livraison, en fin d'année du **collège de Saint-Laurent-Nouan** suivi, à la rentrée 2024, du **collège Louis Pergaud de Neung-sur-Beuvron**. Cet établissement aura été totalement reconstruit dans le cadre du projet ambitieux de « **collège du futur** ».

Les collèges étant des lieux de vie, préparer l'avenir se matérialise également par manger mieux, gaspiller moins et soutenir une agriculture locale. Chaque année, ce sont **1,4 millions de repas qui sont servis** dans les restaurants scolaires des collèges de Loir-et-Cher. Avec une alimentation variée et équilibrée, le conseil départemental encourage la consommation de produits locaux et incite la restauration scolaire à s'approvisionner en s'appuyant sur les **circuits de proximité** et la **légumerie départementale**. Ainsi la **plateforme de produits de proximité** mise en place depuis 2020 favorise le rapprochement entre les collèges et les producteurs locaux. Pour l'année 2023, le conseil départemental s'est d'ailleurs engagé à maintenir les tarifs de la restauration scolaire malgré une forte inflation des produits alimentaires, sans pour autant renoncer à la qualité des repas servis aux collégiens.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Par ailleurs, en plus des nombreux outils pédagogiques tels que des ordinateurs ou encore des équipements interactifs, le **cartable numérique** sera expérimenté à la rentrée 2023, dans deux établissements du département avec pour objectif de moderniser les supports d'apprentissage grâce à un équipement numérique individuel. Afin de répondre à l'enjeu de modernisation, le conseil départemental mettra également en œuvre dès la rentrée 2023 une plateforme pour accompagner les collégiens, mais aussi les lycéens, les apprentis et les étudiants dans leur recherche de stage. La création cette année d'une école de codage au sein de la future **cité du numérique** permettra de répondre aux besoins des nouveaux apprentissages d'une jeunesse tournée vers les métiers du futur.

5. Le département : premier partenaire des territoires

Au titre de la solidarité territoriale, Philippe Gouet a réaffirmé aux élus municipaux la poursuite du soutien départemental à la réalisation de leurs projets grâce au maintien des dispositifs tels que la **dotations de solidarité rurale**, la **dotations de mobilité alternative** ou encore la **dotations départementales d'aménagement durable**.

6. Service Départemental d'Incendie et de Secours : un effort sans précédent depuis 10 ans

L'été sec et chaud de 2022 n'a pas épargné les sapeurs-pompiers du département qui ont été mobilisés sur le territoire français face aux feux de forêts. Le **Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loir-et-Cher** a ainsi effectué des missions hors département pour renforcer les actions de leurs collègues notamment en Bretagne, en Gironde, en Maine-et-Loire, dans la Sarthe ainsi que dans le Gard.

En 2022, le conseil départemental a soutenu financièrement le SDIS à hauteur de **4,6 millions d'euros** pour la réalisation de nombreux travaux et l'acquisition de matériels performants. En 2023, **la participation du département augmentera d'une manière significative avec 1 M€ supplémentaire** afin de répondre aux besoins légitimes exprimés par le SDIS 41.

« Je veux vous assurer de ma totale détermination, de notre total investissement pour continuer à construire demain, avec optimisme, un Loir-et-Cher plus attractif, plus durable, plus innovant et plus solidaire. » a conclu Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher.

Retrouvez le discours en intégralité en pièce jointe.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

